

Election de la Meilleure Nanny de France en novembre

L'Académie des Gouvernantes en partenariat avec la FEPEM et la FEDESAP organise le premier concours de la meilleure nanny de France Qui sera sacrée ? Réponse en novembre.



La rentrée est souvent synonyme de galère pour la plupart des parents. Surtout lorsqu'il s'agit de trouver la parfaite nounou pour ses enfants. L'Académie des Gouvernantes (école de formation de Gouvernantes d'Enfants) en partenariat avec la FEPEM (Fédération des Particuliers-Employeurs) et la FEDESAP (Fédération française des Services à la Personne et de Proximité) se propose de dénicher en novembre prochain la Meilleure Nanny de France lors d'un concours national.

L'organisation du concours

Les inscriptions au concours sont ouvertes sur le site : www.concoursmeilleurenanny.fr

L'événement devrait regrouper 1 000 candidats parmi les nounous et assistantes maternelles travaillant en agence ou indépendantes. Le concours a lieu en novembre et se décompose en trois étapes :

- *Le 10 novembre* : Etape régionale dans les dix plus grandes villes françaises en simultané avec un QCM puis une épreuve créative
- *Les 24 et 25 novembre* : une série d'épreuves pratiques à Paris pour les 100 finalistes
- *Le 30 novembre* : La Grande Finale au Salon des Services à la Personne suivie d'une Cérémonie de Remise des Prix

Le Jury



Caroline de Valroger : Professeur et ambassadrice à l'Académie des Gouvernantes, Caroline se charge de l'enseignement des bonnes manières et du savoir-vivre à la française. Pour cette mère de deux enfants et grand-mère de cinq petits-enfants, les questions d'éducation sont essentielles. Aussi, la présentation, la tenue et le comportement des candidates seront examinés à la loupe.



Anne Lorans : Egalement professeur à l'Académie des Gouvernantes, Anne a une véritable expérience de terrain : près de 20 ans de direction d'établissements Petite Enfance et de PMI, puéricultrice, assistante maternelle, éducatrice jeunes enfants : la petite enfance, elle connaît. Aucune erreur ne pourra échapper à son œil d'expert.



Marie-Béatrice Levaux : présidente de la FEPEM (Fédération des Particuliers-Employeurs de France), Marie-Béatrice Levaux a mis en oeuvre une politique orientée vers le respect du libre choix des particuliers avec une attention particulière pour les publics fragiles, la professionnalisation des intervenants et la reconnaissance du statut de particulier-employeur et du secteur des emplois familiaux. Sa spécialité, les problématiques des familles et des professionnels.

Plus d'informations : www.concoursmeilleurenanny.fr

Voir le communiqué de presse intégral